

**Campagne CROEC PACA**

Liste ECF - Fiers d'être experts-comptables

# Bilan de mandature

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-  
COMPTABLES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

# Édito

Chères consœurs, chers confrères,

Ces quatre dernières années ont marqué un tournant pour notre profession. Entre 2020 et 2024, nous avons traversé des bouleversements d'une ampleur sans précédent, qui ont nécessité réactivité, adaptation et surtout, un engagement total auprès de vous, experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Que ce soit face à la crise sanitaire, à la transformation numérique ou aux nouvelles attentes des entreprises, notre Conseil a toujours été à vos côtés, cherchant à anticiper, accompagner et soutenir.

Lorsque la pandémie de Covid-19 a frappé en 2020, notre priorité a été d'assurer la continuité de votre activité tout en vous permettant d'accompagner vos clients, eux-mêmes plongés dans l'incertitude, dans la continuité de l'action initiée par Lionel CANESI. Très vite, nous avons mis en place des dispositifs d'urgence, organisant des webinaires, fournissant des outils pour gérer les aides de l'État et facilitant la transition vers le télétravail. Cette crise a été une épreuve pour tous, mais elle a aussi révélé la force et l'importance stratégique des experts-comptables dans la survie des entreprises de notre région.

Au cours de ces quatre années, le CROEC PACA a soutenu activement la profession dans sa transition numérique en offrant des formations sur la facturation électronique, la cybersécurité et l'intelligence artificielle, et en renforçant la protection des données suite à l'incident de Coaxis en 2023.

Le développement des compétences a été au cœur de nos actions, avec des événements comme le Collab Day et des webinaires réguliers permettant aux experts-comptables de se former sur des sujets clés. En parallèle, le Conseil a défendu l'éthique de la profession en luttant

contre l'exercice illégal et en s'engageant dans des initiatives sociétales comme Octobre rose. Enfin, une réflexion de fond a été amorcée pour élargir les missions des cabinets vers des domaines comme la transition écologique et le conseil stratégique, afin que la profession reste un acteur central dans un monde en évolution.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de tout ce qui a été accompli ensemble. Fiers de la mobilisation sans faille des élus, des permanents et de chaque membre de notre profession. Fiers aussi des partenariats que nous avons renforcés avec les institutions locales et les acteurs économiques, qui permettent à la profession de rayonner et d'influencer le tissu entrepreneurial de notre région.

Nous voulons donc vous remercier, vous, nos consœurs et confrères, pour votre engagement, votre résilience et votre confiance tout au long de ces années. C'est cette force collective qui nous permet d'avancer et qui continuera à nous guider pour les années à venir. Ensemble, nous avons prouvé que la profession d'expert-comptable est capable de surmonter les crises et de se réinventer pour mieux servir ses clients, ses collaborateurs et la société.

**Ensemble, nous devons continuer à bâtir l'avenir de notre profession.**

Colette Weizman



Colette Weizman (Présidente de 2020 à 2022)



Nicolas Férand

Nicolas Férand (Président de 2022 à 2024)

Entre 2020 et 2024, le CROEC PACA a traversé une période de transformations majeures. La crise sanitaire, l'accélération de la transition numérique et les nouvelles exigences réglementaires ont façonné l'agenda de cette mandature. À travers ces défis, notre équipe a su mettre en place des actions concrètes, innovantes et surtout, ancrées dans une volonté constante d'accompagner les experts-comptables de la région.

## 1 | Réactivité face aux crises : soutenir les experts-comptables et leurs clients

La pandémie de Covid-19 a marqué le début de notre mandature, révélant des enjeux immédiats pour la profession :

- **Réactivité face à la crise sanitaire** : dès les premiers mois de la pandémie, le CROEC PACA a organisé une série de webinaires d'urgence pour répondre aux questions liées aux aides gouvernementales (PGE, chômage partiel) et a soutenu les cabinets dans la gestion de ces dispositifs.
- **Soutien aux entreprises** : les experts-comptables ont joué un rôle de premier plan en accompagnant les TPE/PME dans leur gestion des aides d'État. Nos actions ont permis de renforcer le rôle de l'expert-comptable comme un pilier essentiel de la résilience économique régionale.

Face à ces bouleversements, notre capacité à agir rapidement a permis de préserver les entreprises de notre territoire. Nous avons renforcé la profession, la rendant incontournable pour les chefs d'entreprise en quête de solutions face à la crise.



## 2 | La transition numérique : anticipation et formation pour une profession moderne

La transition numérique a représenté l'un des défis majeurs de notre mandature, et nous avons agi avec conviction pour préparer la profession :

- **Formation à la facture électronique et à l'IA** : le CROEC PACA a organisé des formations spécifiques sur la facturation électronique, obligatoire dès 2024, ainsi que sur l'intelligence artificielle, afin d'équiper les cabinets pour cette révolution numérique. La 1ère phase de formation a permis d'accompagner 800 consœurs et confrères dans ces nouveaux projets.
- **Cybersécurité renforcée** : suite à l'incident de Coaxis en décembre 2023, des audits de cybersécurité ont été mis en place pour garantir la protection des données des cabinets, un enjeu critique dans le contexte actuel.
- **240 webinaires en 4 ans** avec 200 participants en moyenne.

Grâce à ces actions, la profession a su s'adapter à la révolution numérique en cours et se positionner comme un acteur de premier plan dans l'utilisation de nouvelles technologies, indispensables pour assurer sa pérennité.

### 3 | Une profession plus compétente et mieux formée

L'un des objectifs centraux de notre mandat a été de garantir la montée en compétences des experts-comptables de la région PACA. Nous avons mis en place des initiatives visant à répondre à ce besoin :

- **Collab Day 2022** : le premier Collab Day a été un succès, réunissant plus de 220 participants. Cet événement a offert une opportunité unique de formation et d'échanges pour les collaborateurs des cabinets, renforçant leur rôle dans la profession.
- **Webinaires thématiques** : des dizaines de webinaires ont été organisés pour informer les experts-comptables sur des sujets comme l'intelligence artificielle, la RSE (formation de plus de 600 personnes), la relation avec l'URSSAF et les évolutions légales.
- **Loi de finances** : présentation 6 fois en trois jours tous les ans à tous les professionnels de notre région.
- **Un congrès régional toujours plus attractif** : en 2024, ce sont plus de 2000 participants qui auront participé à notre congrès régional.

Ces initiatives ont permis à la profession de maintenir un haut niveau d'expertise et d'anticiper les évolutions de son environnement. Ce travail de formation et de montée en compétences est aujourd'hui reconnu par l'ensemble de nos confrères.

### 4 | L'engagement sociétal et la lutte contre l'exercice illégal

Notre action ne s'est pas limitée à la transformation numérique et à la formation. Nous avons également pris des mesures concrètes pour défendre l'éthique et l'intégrité de la profession :

- **Lutte contre l'exercice illégal** : nous avons intensifié nos actions contre les usurpateurs, obtenant des condamnations pour plusieurs cas d'exercice illégal de la profession. Cette lutte a contribué à protéger les cabinets et à assurer le respect de notre métier. En 2023, c'est plus de 260 dossiers ouverts et 8 condamnations !
- **Engagement pour des causes sociales** : en parallèle, nous avons soutenu des initiatives comme Octobre rose et d'autres événements citoyens, illustrant l'engagement sociétal des experts-comptables.

Ces actions montrent que la profession d'expert-comptable n'est pas seulement un acteur économique, mais aussi un acteur de la société civile, engagé pour des causes plus larges.



## 5 | Préparer l'avenir : nouvelles missions et partenariats institutionnels renforcés

En plus des actions immédiates, notre équipe a travaillé à la diversification des missions des cabinets et à l'élargissement de leur champ d'action :

- **Nouvelles missions** : nous avons initié une réflexion sur les missions futures des cabinets, notamment en matière de transition écologique et d'accompagnement stratégique des entreprises face aux enjeux numériques.
- **Partenariats institutionnels renforcés** : nos liens avec la DRFiP, l'URSSAF et d'autres institutions locales ont permis d'ouvrir des canaux de communication privilégiés pour traiter les problèmes des entreprises de manière plus efficace et fluide.
- **Réunion de tout l'écosystème économique** du territoire 4 fois par an pour présenter le baromètre de l'économie locale à tous nos partenaires institutionnels.
- **Participation à plus de 50 évènements** pour entretenir le lien avec notre écosystème économique, les écoles et faire rayonner notre profession.

Ces actions préparent la profession à jouer un rôle plus large dans l'accompagnement des entreprises, en devenant un véritable partenaire stratégique.

## Quatre années de transformation, une ambition renouvelée

Le bilan de cette mandature est celui d'une profession qui a su se réinventer face aux défis. Grâce à un engagement sans faille, nous avons apporté des réponses concrètes aux crises, accompagné la transformation numérique, renforcé la formation des professionnels et pris des mesures énergiques pour défendre l'éthique de notre métier.

Mais ce bilan marque aussi un tournant. Si de nombreux objectifs ont été atteints, l'avenir de la profession repose désormais sur la consolidation et l'amplification de ces actions. Les défis à venir, qu'ils soient technologiques, économiques ou environnementaux, nécessitent que nous restions mobilisés, dans la continuité de ce qui a été accompli, pour que la région PACA demeure un modèle de dynamisme et de modernité pour les experts-comptables.

